



stratégie régionale
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



Syndicat mixte du Pays du Mans



Fort de son expérience de création d'une culture commune autour de la Trame Verte et Bleue (TVB) à l'échelle du SCoT, le Pays du Mans ambitionne d'être pilote de la stratégie locale de cette TVB et de sa déclinaison sur le territoire complémentaire ville-campagne auprès des collectivités qu'il accompagne. Cette stratégie globale vise, en articulation avec l'amélioration de la connaissance biodiversité sur le territoire, à mettre en place des projets opérationnels sur la biodiversité ordinaire intégrant la formation et l'appropriation de ces enjeux par l'ensemble des acteurs locaux

Défis à relever :

- **Coconstruire une gouvernance locale commune** de la Trame Verte et Bleue
- **Protéger et restaurer** les richesses écologiques du territoire
- Faire de la biodiversité et du stockage carbone des facteurs **d'atténuation et d'adaptation au changement climatique**
- **Valoriser la Trame Verte et Bleue** comme support du cadre de vie

Calendrier :
2021-2023

Actions déjà initiées :

- Contribution à la mise en œuvre du **Contrat Nature 2014-2016** sur les continuités écologiques porté par Le Mans Métropole
- Pilotage du **SCoT** et mise en œuvre de la **TVB 2014-2020** sur le territoire du Pays du Mans
- Mise en œuvre du **plan d'actions du PCAET 2020-2026**

Partenaires envisagés :

CEN Pays de Loire, CPIE, CIVAM 72, Département de la Sarthe, AELB, syndicats de bassins versants, LPO, CRPF, ONF, UDCUMA 72, AFAC, Chambre d'agriculture, FDC 72, CAUE, Sarthe Nature Environnement, autres associations locales

Référente locale du projet :

Marine PESLIER, chargée de mission biodiversité – Pays du Mans

Localisation :

Sarthe (72) – Pays de la Loire

Superficie du territoire : **121 500 hectares**

4 646 ha de zones humides
32 805 ha d'espaces boisés
52 000 ha de surfaces agricoles - 3 544 km de haies
301 000 habitants

Bénéficiaires :

Pays du Mans
EPCI du territoire
Communes

10 actions prévues pour répondre aux défis du territoire

Budget total du projet :

1 230 033 €

Financeurs potentiels :

- Région Pays de la Loire
- AELB
- Département de la Sarthe
- DREAL
- Union européenne
- Etat



l'esprit grand ouvert





Un projet de territoire décliné en 10 fiches action :

● **Action n°1 : Animation d'une politique territoriale en faveur de la biodiversité et structuration d'une gouvernance en faveur de la Trame Verte et Bleue** afin de mieux coordonner les actions biodiversité au niveau local et de faire émerger de nouvelles actions transversales (continuités écologiques, PSE, restauration des haies...) sur le territoire, en complémentarité des travaux du SCoT et du SRADDET, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés (acteurs experts, agriculteurs, associations, ...)

● **Action n°2 : Gestion, entretien et restauration des réservoirs de biodiversité règlementaires** : valoriser ces espaces à enjeux forts, en améliorant la connaissance des milieux et en mettant en œuvre des outils de préservation et de gestion, notamment sur les ENS du territoire.

● **Action n°3 : Restauration et mise en valeur des milieux humides** : cette action vise à encourager les collectivités du territoire à améliorer la connaissance des zones humides dans le but de mettre en place des actions permettant de renforcer la fonctionnalité écologique de ces milieux, en partenariat avec les syndicats de bassins.

● **Action n°4 : Identification, création et protection de nouveaux réservoirs de biodiversité** : plusieurs projets pilotes ont été identifiés pour identifier et étudier ces sites complémentaires aux réservoirs de biodiversité règlementaires, venant compléter les connaissances du territoire.

● **Action n°5 : Création de boisements urbains** : cette action a pour objectif de reconstituer des écosystèmes boisés en secteur urbanisé, afin de lutter contre les îlots de chaleur et renforcer les corridors écologiques, contribuant ainsi au maintien et au développement de la biodiversité en milieu urbain.

● **Action n°6 : Structuration et gestion de la forêt par l'animation d'une charte forestière** permettant d'accompagner l'ensemble des acteurs locaux (propriétaires forestiers, élus, entreprises, grand public) sur la mise en œuvre d'une gestion durable et multifonctionnelle des espaces boisés et leur insertion dans l'économie locale.

● **Action n°7 : Accompagnement, restauration et création des haies bocagères** afin de favoriser le maintien et la reconstitution de haies bocagères fonctionnelles et les plantations sur des secteurs à enjeux identifiés en lien avec la TVB et les PSE.

● **Action n°8 : Renforcement de l'accueil de la biodiversité dans les bourgs** et dans les projets d'aménagements par la réalisation de coulées vertes multifonctionnelles conciliant valorisation de la biodiversité, préservation du cadre de vie et prévention des inondations.

● **Action n°9 : Valorisation touristique des milieux naturels par la création de sentiers mettant en avant la biodiversité locale** : plusieurs sentiers d'interprétation vont être aménagés sur le territoire afin de sensibiliser les promeneurs et habitants à la richesse et à la préservation des milieux naturels à l'aide de panneaux pédagogiques et de bornes interactives et ludiques.

Action n°10 : Animation, sensibilisation, connaissance et éducation à la biodiversité : cette action vise à développer et poursuivre les démarches pédagogiques, les ateliers participatifs et les événements biodiversité afin de sensibiliser le grand public aux enjeux de la TVB et de placer la biodiversité au centre des préoccupations de tous.

Territoires engagés pour la Nature

Est un dispositif visant à faire émerger, reconnaître et accompagner l'engagement des collectivités qui présentent des projets de territoire en faveur de la biodiversité. TEN est une initiative conjointe du Ministère de la transition écologique et solidaire et de Régions de France à laquelle l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence de l'eau contribuent activement.

La Stratégie régionale pour la Biodiversité 2018-2023 a été adoptée par la Région Pays de la Loire en octobre 2018 avec une ambition : faire de la biodiversité un enjeu patrimonial et une opportunité de développement du territoire. L'accompagnement et la reconnaissance des initiatives à l'échelle des collectivités constituent un élément essentiel de cette stratégie.

Contacts et informations

Amélie Boisteux - Chargée de mission
appui aux collectivités engagées pour la
biodiversité, Collectif Régional pour la
Biodiversité Pays de la Loire
Tél. +33 (0)2 28 20 54 25
amelie.boisteux@paysdelaloire.fr